

APPEL À COMMUNICATIONS

90^{ème} Congrès de l'ACFAS

**Pour les 100 ans de
l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences
(fondée en 1923)**

**COLLOQUE n°481
Section 400 : Sciences Sociales**

**L'Afrique autochtone ambiguë ? [et au-delà]
Des peuples autochtones prisonniers des représentations :
entre gardiens de la biodiversité et prédateurs du vivant**

Description du projet et problématisation

À l'articulation des enjeux sociaux et environnementaux, les peuples autochtones se rejoignent dans une problématique commune qui est de reconnaissance et d'égalité avec leurs concitoyens dans le droit de vivre sur leurs territoires et de leurs ressources naturelles. Au-delà d'une revendication, la dénomination « peuple autochtone » vient questionner à la fois la diversité des contextes et l'ambiguïté des représentations à leur endroit, notamment sur le continent africain.

Ainsi, ce colloque porte tant sur la notion d'autochtonie (comme catégorie juridique et levier politique de reconnaissance) que sur la manière dont elle se décline et se discute en Afrique, mais pas uniquement. Autrement dit, si le continent africain servira de repère, c'est pour mieux permettre le dialogue avec les nombreux travaux abordant plus généralement « l'autochtonéité », en particulier en Amérique du Nord.

De la sorte, les communications apporteront des éclairages quant à une diversité de terrains, et ce dans la mesure où les multiples configurations étudiées offrent des opportunités de discussion avec les réalités africaines, mais la réciproque n'en sera pas moins vraie.

Ainsi, ce qui rassemble ces peuples tient dans les déclarations les reconnaissant, en tant que cultures spécifiques au sein de la modernité avancée. Pour autant, au-delà du terme unificateur, ces spécificités se déclinent de bien des manières.

Pour exemple, si foncièrement la qualification des populations autochtones se révèle relativement clairement établie en Amérique du Nord, il n'en va pas de même pour le continent africain, dont l'histoire coloniale est profondément différente et où se trouve interrogée la distinction des peuples selon une continuité historique.

L'intention de cette rencontre s'inscrit bien dans le contexte francophone, en ce sens que l'ancienne puissance coloniale a contribué à produire des configurations extrêmement hétérogènes. En effet, entre l'autochtonie à l'ouest de l'Atlantique, où la définition du primo-arrivant peut faire sens, face à des Européens restés sur place pour faire souche, au contraire c'est une autochtonie controversée qui se présente en Afrique, où le colonisateur n'a pas laissé derrière lui de semblables communautés, durablement installées. De plus, dans nombre de pays africains les ethnies majoritaires revendiquent l'ancienneté séculaire de leur présence, reprochant à « l'autochtonisation » la saveur amère d'une injonction conceptuelle produite par des instances internationales éloignées.

Au-delà d'un comparatisme hasardeux, face à la diversité des contextes, les sessions proposées viseront davantage à alimenter les réflexions qui, en Amérique du Nord notamment, cherchent à concilier justice environnementale et équité sociale, et ce en apportant des regards quant à d'autres contextes, que nous pensons utiles à l'objectivation. Que nous disent les travaux africanistes quant au traitement politique de l'autochtonie, mêlant plusieurs échelles d'analyse qui s'entrecroisent : internationale, nationale et locale ? Qui en sont les acteurs et quels groupes s'y trouvent impliqués ? Qu'est-ce que la notion d'autochtonie exprime vis-à-vis de la modernité réflexive ? En quoi ces démarches répondent-elles au souci d'éthique qu'elles avancent ?

Enfin, il paraîtra central d'insister sur la dimension de vulnérabilité qui est associée à l'idée de peuple autochtone. Dans ce cadre, les spécialistes des Amériques apporteront leurs expertises, étayées par plusieurs décennies de recherches critiques.

Texte de l'appel à communications

Synthèse entre un temps long et l'espace occupé par un groupe identifié, la notion d'autochtonie reste sujette à la critique relativiste. En revanche, en passant par la norme juridique internationale, la reconnaissance de populations en tant que *peuples autochtones* en a fait un enjeu, une ressource pour accéder à des droits, spécialement à l'adresse des territoires vécus.

Ces territoires convoités recèlent de richesses multiples que l'extractivisme révèle un peu plus à mesure que se développent les technologies, parfois et récemment au nom de la transition écologique, mais plus classiquement par le biais d'une industrie exigeante en matières premières et foncières. Ainsi, la dématérialisation parfois promise se double d'un regain de matérialité bien réelle, qui affecte ces mêmes populations, et ce au travers de l'exploitation dont font l'objet des espaces habités, qui peinent à se faire reconnaître comme souverains.

Pour autant, la problématique formulée ci-dessus nous amène à envisager l'autochtonie, en Afrique, comme beaucoup plus ambiguë qu'elle ne l'est en Amérique du Nord. Les travaux de ce colloque scientifique auront ainsi pour finalité d'apporter des éléments de réflexion à même d'abonder le débat sur une notion parfois polysémique et notamment selon les quatre axes suivants, sans exclusive :

1. Peuples autochtones et processus de légitimation en confrontation : quels apports du « label » dans la lutte pour la reconnaissance ?

2. Comment se mettent en place les politiques orientées explicitement vers ces populations ? Pour exemple de dispositif, notons le CLIP (Consentement Libre, Informé et Préalable). Quelles en sont les modalités concrètes d'application, de la sincérité de la démarche à son dévoilement ? Le sens du consentement est en effet rarement creusé dans la diversité de ses acceptions : « entre accord, acceptation, autorisation, acquiescement, approbation, quelles sont les spécificités du consentement ? », demande ainsi *La nouvelle revue de psychosociologie* (dans l'appel à articles pour son n°35).
3. Quelles contradictions (ou conciliations) entre sujets de protections : groupes minoritaires vulnérables versus biodiversité, selon quels régimes de légitimité mobilisés ? Au-delà, comment biodiversité et sociodiversité s'articulent, se déterminent réciproquement « par-delà de nature et culture » (Descola, 2005), ou se débattent entre les stéréotypes du « bon sauvage », « éco-friendly » versus déprédateur de la nature ?
4. Des caractéristiques propres à l'histoire africaine peuvent-elles être mises en avant pour servir de contrepoints à d'autres récits, en Amérique du Nord ou à travers le monde ? S'agissant d'un continent que certains déclaraient « mal parti » (René Dumont, 1962), on pourra prendre en considération la dimension « terrain de jeu » dans la géopolitique internationale et s'interroger sur l'actualité de ce constat, quant aux conséquences pour les peuples autochtones, ainsi que leurs voisins, dont le sort n'est pas toujours plus enviable.

Une publication, à partir d'une sélection de contributions, sera envisagée.

Posters encouragés (panneaux avec textes, documents, iconographie).

Possibilité de proposer des vidéos en lien avec la thématique abordée.

DATES DU COLLOQUE

- Lundi 8 mai 2023
- Mardi 9 mai 2023

LIEU DU COLLOQUE

- ✓ Montréal (Canada)

FORMAT DU COLLOQUE

- En présentiel et en distanciel (visioconférence)
- Le présentiel serait préférable pour les conférencier.e.s, mais la possibilité de communications à distance restera ouverte.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

- **Lundi 20 février 2023.** Une à deux pages présentant le projet visé par la communication, la problématique, la méthodologie adoptée, le terrain et sa période de réalisation.

CONTACTS :

- Christophe Baticle (maître de conférences, socio-anthropologue, Aix-Marseille Université, France, UMR 151 AMU-IRD, Laboratoire Population, Environnement, Développement -LPED). cbaticle@aol.com
- Laurence Boutinot (chercheure, socio-anthropologue HDR, Cirad, Montpellier, France, unité de recherche Forêts et Sociétés). laurence.boutinot@cirad.fr